

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

44

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Organisation de la troisième édition des Journées de la Naturalité par le pôle de compétitivité Innov'Alliance en 2026 - Attribution d'une subvention

M. TUMMINO

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Innov'Alliance est le pôle de compétitivité leader en France autour de la filière de la Naturalité qui regroupe les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et du bien-être.

Ce positionnement est aligné avec l'Opération d'Intérêt Régional (OIR) Naturalité portée par la Région Sud dont la ville d'Avignon constitue un territoire privilégié de déploiement.

Fort du succès des deux premières éditions, le pôle de compétitivité Innov'Alliance renouvelle à Avignon l'organisation des "Journées de la Naturalité", un événement professionnel d'envergure nationale dédié à cette thématique.

Ce format événementiel mêle innovation technologique et sociétale, transition écologique et environnementale, conférences, pitches, ateliers et stands d'exposition.

La seconde édition s'est tenue les 3 et 4 avril 2024 et la troisième édition se tiendra les 1 et 2 avril 2026 à Avignon au Palais des Papes.

Les Journées de la Naturalité ont vocation à :

- échanger au cours de rendez-vous B to B et de tables rondes,
- s'informer des innovations technologiques ainsi que des initiatives en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les secteurs d'activités du Pôle Innov'Alliance,

- Découvrir les nouveaux produits, technologies et services des adhérents,
- Rencontrer les startups développant une offre liée à la naturalité,
- Conforter le positionnement incontournable de la commune sur la Naturalité, plusspécifiquement dans le secteur de l'alimentation, santé & bien-être.

Les Journées de la Naturalité constituent ainsi un marqueur territorial fort et un levier d'attractivité économique mais aussi touristique à dimension nationale et européenne.

D'ailleurs, la manifestation a également eu un impact économique direct localement lors de sa précédente édition avec plus de 250 nuitées commercialisées ainsi que le recours à des prestataires locaux (Avignon congrès, traiteur, agence événementielle...).

Compte tenu du succès de la première édition et de l'impact positif de l'événement, il est donc proposé de renouveler l'octroi en 2026 d'une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du soutien de la ville d'Avignon à l'organisation de la troisième édition de cet évènement.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville attractive et dynamique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec l'association Innov'Alliance pour l'édition 2026 des journées de la Naturalité ;
- **ATTRIBUE** à l'association Innov'Alliance une subvention d'un montant de 10 000 € ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 65748 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025

ACTE PUBLIE LE 08/01/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :